



COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N°26

Réunion de bureau du vendredi 28 avril 2023

Président : M. Gilles ERMANI

Présents : - MM. C. CASTROFLORIO - S. CHILOTTI - J. GRAGLIA - A. MARY - J. NUCERA - J. THAON - L. CAPPATTI

Excusé : MME B. GIURAN - M Y. SIAD

Saison 2022-2023

Procès-verbal n°26

Réunion de bureau du vendredi 28 avril 2023

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour après avoir approuvé le PV N°25 du 12 avril dernier.

1 – CORRESPONDANCE :

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

2 – DEPARTEMENT TECHNIQUE :

Monsieur LAIDI Abdelhamid, jeune arbitre stagiaire dûment convoqué, est excusé ce jour. Il sera à nouveau convoqué le vendredi 5 mai 2023.

La réunion annuelle des arbitres est programmée à l'UFR STAPS de Nice le lundi 3 juillet 2023 à 19h00.

La CDA félicite un de ses membres Loris LEPORATI pour sa réussite à l'examen pratique Fédéral Assistant F3, obtenant sur le terrain la première place.

La CDA félicite également Monsieur RAHAL Nebyl, arbitre du District du Var, major à l'examen Fédéral Futsal, ainsi que Madame DEWOST Claire, arbitre féminine du Var, suite à sa réussite à l'examen de la Fédération candidate assistante.

La CDA félicite également MARTINEZ Dorian, jeune arbitre du département du Grand Var suite à sa réussite à l'examen de Jeune Arbitre de la Fédération (JAF).

Enfin, la CDA se réjouit de la sélection de notre jeune arbitre de Ligue ADJENGUI Ahmed pour officier durant le tournoi inter-Ligues, dans la Somme, à Amiens (Ligue des Hauts de France). Ce tournoi se déroulera du 25 au 28 avril 2023. Il a déjà participé en juin 2022 à la finale des U13 Pitch à Capbreton.

Le lundi 24 avril 2023 s'est déroulé un rassemblement d'arbitres au stade de la Plaine en collaboration avec l'OGC Nice. Ce stage fût animé par Messieurs CONIGLIO Laurent, TALEB Ahmed, LEPORATI Loris, BELCADI Jules, MARY Alexandre, BOULAHYA Amine et le Président de la CDA ERMANI Gilles. Durant la matinée, 21 arbitres stagiaires ont participé à plusieurs ateliers, suivis dans l'après-midi de 26 arbitres Jeunes arbitres de Ligue, candidats à la Ligue ou Jeunes Arbitres de District (JAD).

Les finales de la coupe Côte d'Azur sont prévues les 10 et 11 juin 2023 à Biot.

Les finales des championnats de District auront lieu également durant ce week-end et se dérouleront à Mouans-Sartoux.

Le deuxième test théorique des arbitres de District classés D1 et D2 se déroulera le mardi 23 mai 2023 au siège du district de la Côte d'Azur.

3 – DEPARTEMENT CONTROLES :

Lors des deux derniers week-ends :
19 observations en catégorie seniors ;
2 observations en catégorie Jeunes ;
5 parrainages.

4 – DEPARTEMENT DESIGNATIONS :

Le département désignations prépare les désignations des rencontres du week-end du 6 et 7 mai 2023.

Fin de séance : 21h45

Le Président de la CDA :
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire de Séance :
M. Laurent CAPPATTI